

## Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard

## **AVIS PUBLIC**

Aux contribuables de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Règlement 2021-07-11: Modification du règlement général harmonisé RM2019

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, madame Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, **QUE** 

Le conseiller monsieur Jean-Marie Dionne donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un règlement visant à modifier le règlement général harmonisé RM2019. La directrice générale présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, ce 8e jour du mois de juin 2021.

Amélie Hardy Demers

Directrice générale/secrétaire-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION (articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Sainte-Cécile-de-Lévrard certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le quatorzième jour de juin 2021

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8e jour de juin 2021.

Amélie Hardy Demers

Directrice générale/secrétaire-trésorière